Veulliez cliquez ici, effacer le texte et inscrire votre adresse.

lieu et date

EOS Holding
Ch. de Mornex 10 – CP 570
1001 Lausanne

Les centrales thermiques au charbon à l'étranger

Madame, Monsieur,

Les médias ont mentionné à plusieurs reprises que des centrales électriques suisses projettent d'investir dans des centrales thermiques au charbon à l'étranger. J'ai été stupéfait/e d'apprendre que la mienne compte également parmi celles-ci. Je trouve cette information très préoccupante quand on sait que cinq centrales thermiques au charbon de taille moyenne produisent autant de CO_2 que la Suisse à elle seule. Ces émissions sont catastrophiques pour le climat. À cela s'ajoute le fait qu'un tel engagement est également des plus incertains sur le plan économique: les prix du charbon augmentent et, à partir de 2013, l'UE veut exiger de toutes les centrales électriques qu'elles achètent des droits pour leurs émissions de CO_2. Ceci devrait coûter plusieurs millions de francs par an et par centrale électrique.

Bien entendu, je suis optimiste et je suppose que vous estimez correctement l'importance de ces facteurs et que, par conséquent, vous n'envisagez pas de produire de l'électricité au moyen du charbon – pour notre bien et celui du climat. Puis-je me permettre de vous demander si mon espoir est fondé?

Si ce n'est pas le cas, comment justifiez-vous vos projets d'investissement dans cette production d'électricité des points de vue de la rentabilité et de la protection du climat? Et vous engagerez-vous de manière conséquente pour que la branche suisse de l'électricité n'emploie plus l'argument d'une «électricité propre» dans ses actions de relations publiques compte tenu de ses investissements dans le charbon?

Je vous remercie d'avance de votre réponse – et de votre engagement pour un approvisionnement en électricité durable.

Meilleures salutations